



## Réunion de Bureau du 15 mars 2016 à 9h30

### Procès verbal

*Etaient présents : Christine Noiville (CN), Claude Gilbert (CG) Jean-Christophe Pagès (JCP) et Joëlle Busuttill*

*En liaison téléphonique : Pascal Boireau, Claudine Franche et Jean-Christophe Gouache*

*Absent : Patrick de Kochko*

#### **1. Point sur la situation au HCB**

En introduction CN souligne et regrette l'absence de Patrick de Kochko, conséquence logique de la suspension des travaux au HCB qui concerne maintenant huit organisations représentées au CEES. Ces organisations réclament la publication officielle de la position divergente revendiquée au CS par Yves Bertheau. CN rappelle, d'une part, que cette position divergente a été mise à la disposition du CEES, d'autre part, que les questions que cette position divergente pose seront débattues dans le cadre de la 2<sup>e</sup> phase des travaux sur les NPBT2. Enfin, CN précise qu'elle a fait savoir aux membres qui ont suspendu leur activité au HCB, qu'une réflexion était engagée sur la lisibilité des avis du CS et sur les relations CS/CEES.

D'après les informations transmises à la présidente, ces membres sont aujourd'hui dans l'attente de rendez-vous aux ministères de l'Environnement et de l'Agriculture.

S'il est évident que, conformément à ce qui a été décidé lors du Bureau précédent, le HCB poursuit ses travaux, leur absence dans des groupes de travail désormais « déséquilibrés » est dommageable. Les membres des différents groupes veillent à garder en mémoire les documents /informations qui permettront aux membres qui ont suspendu leur activité de « rattraper le train en marche » quand ils reviendront. Ceux-ci seront par ailleurs invités à faire remonter leurs questions et productions aux différents groupes de travail.

#### **2. Composition du GT CS NPBT2**

Le GT CEES NPBT2 a déjà été mis en place. Compte tenu des événements récents, une attention particulière a été portée à la composition du GT CS.

JCP présente rapidement le groupe proposé en expliquant les difficultés rencontrées pour trouver un toxicologue. Un nom pourrait être proposé aux membres du Bureau dans la journée.

**Rapporteur :** Marie-Bérengère Troadec (CNRS) (biologie moléculaire, génie génétique)

**Coordinateur :** Nils Braun

**extérieurs :**

Frédérique Angevin (INRA Grignon) (Coexistence)

Cécile Collonnier (INRA Versailles) (traçabilité)

Jeanne Garric (IRSTEA) (écotoxicologie)

**internes :**

Philippe Guerche (INRA Versailles) (Biologie Moléculaire)

Valérie Lecorre (INRA Dijon) (Agronomie)

Michel Renard (INRA Rennes) (Agronomie)

**Le Bureau approuve la composition du GT CS NPBT2 telle que formulée. L'ajout d'un toxicologue fera l'objet d'une validation électronique.**

J.-C. Gouache s'interroge sur l'habitude de recourir à des membres externes pour ces groupes de travail (ici 4 extérieurs, 4 internes). CN rappelle le contexte, en précisant que Philippe Guerche, déjà présent dans le 1<sup>er</sup> GT sur les NPBT, participera au 2<sup>e</sup> GT.

C. Franche anticipe une réaction négative du CS face à l'importance numérique des experts extérieurs, une telle réaction ayant déjà été observée lors de la mise en place du GT sur les essais au champ.

CN remercie C. Franche de cette remarque et rappelle, toutefois, que le GT prépare le travail du CS qui reste souverain.

**3. Composition du GT CEES Moustiques**

La composition de ce GT a été validée lors de la réunion de Bureau du 18 janvier.

Toutefois, la présentation de Sandrine Dupé, anthropologue de la santé, chercheur associé au MNHN, le 2 mars, lors de la journée de lancement sur les travaux sur les moustiques, ayant été très appréciée, les membres du GT CEES « Moustiques », présents ce jour-là, ont considéré qu'il serait utile que celle-ci participe également aux travaux du GT.

**Le Bureau approuve cette proposition, Sandrine Dupé est donc désormais membre du GT CEES « Moustiques »**

Par ailleurs, CN observe que le GT Moustiques du CEES ne comporte pas d'industriel, Nathalie Bruck et Jacques Léchenet sollicités, peu disponibles, ayant décliné. CG note qu'on pourrait peut-être chercher du côté de la gestion des problèmes publics, sanitaires.

**Les membres du Bureau sont invités à proposer des noms au plus vite.**

**4. Rapport d'activité 2015**

Le règlement intérieur du HCB prévoit que :

*« Le HCB publie systématiquement, par voie électronique sur son site Internet, a minima :*

*[...]*

*- ses rapports annuels d'activité ; également transmis par le président du HCB aux présidents des assemblées et aux ministres concernés, ils comportent la liste des avis et recommandations rendus par le HCB »*

*[...]*

*« Le HCB se réunit en séance plénière au moins une fois par an sur convocation du président du HCB pour l'adoption du rapport annuel d'activité. Ce rapport est adopté à la majorité des membres présents et des membres représentés réunis en séance plénière. Chaque rapport annuel d'activité se voit adjoindre une annexe détaillant les votes (pour / contre / abstention) ayant conduit à son adoption, ainsi que l'identité des votants qui le demandent. »*

Le rapport d'activité 2015 avait été transmis aux membres du Bureau. Quelques corrections seront apportées avant l'envoi à tous les membres :

- P. Boireau note en effet que sa présentation Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER), 3 juin dernier n'a pas été prise en compte ; il transmettra à JB le titre de son intervention.

- C. Franche note de son côté que si le HCB a certes rendu 1866 avis en 2014 et 2015, il n'a fonctionné que 4 mois en 2014 , il convient de le préciser. Par ailleurs, la progression du nombre de dossiers portant sur les recherches végétales qui passent de 8 à 11 % doit être mise en perspective, prenant en considération le fait qu'en 2013 il y a eu moins de projets plantes « confiné ».

Le Budget 2015 n'appelle aucune remarque des participants, CN en prend acte.

Pour faciliter l'adoption du Rapport d'activité en plénière, J.-C. Gouache suggère qu'il soit demandé aux membres de bien vouloir faire part de leurs demandes de correction par écrit, avant la plénière.

Enfin, s'agissant de la diffusion, P. Boireau considère qu'il convient de privilégier le téléchargement.

## **5. Avancement éventuel de l'horaire des Bureaux de 14h30 à 13h30**

**Le Bureau du 21 mars sera un Bureau téléphonique, en l'absence d'information nouvelle il pourra être annulé.**

Par ailleurs, Jean-Christophe Gouache ayant fait savoir qu'il serait plus simple pour lui que les Bureaux puissent être fixés à 13h30, l'horaire habituel est donc avancé, P. de Kochko consulté après la réunion ayant fait savoir qu'il pourrait être disponible à cet horaire-là. Il est prévu

d'attendre C. Franche pour commencer les réunions, en cas de retard du train qui vient de Montpellier.

Calendrier :

Lundi 21 mars 2016 à 13h30 : Bureau téléphonique

Lundi 18 avril 2016 à 13h30

Lundi 23 mai 2016 à 13h30

**Mardi 28 juin 2016 à 16h**

Mardi 5 juillet à 13h30

Mercredi 7 septembre à 13h30

Mercredi 5 octobre à 13h30

Lundi 21 novembre 2016 à 13h30

Mardi 6 décembre à 13h30

#### **- Questions diverses**

- CG rappelle aux membres du Bureau qu'un groupe de réflexion a été mis en place pour améliorer la lisibilité des avis du CS et la qualité des relations CS/CEES. Le processus, en cours, s'avère très positif. La prochaine réunion est mercredi 16 mars.

- CN et CG informent C. Franche et P. Boireau qu'ils viendront en début de séance, le 24 mars, présenter le projet du groupe de réflexion.